



Information sur les délégations de l'organe délibérant au Maire

Conseil municipal du 20 décembre 2021 DELIBERATION

Rapporteur : M. LE MAIRE

Secrétaire de séance : Madame Marie-Lyse BISTUÉ

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33
Nombre de présent-e-s : 26
Nombre de votant-e-s : 32

Etaient présent-e-s :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,
Mme Marie-Lyse BISTUÉ, M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, M. Patrick MAILLET,
Mme Brigitte ROSSI, M. Jean-Maurice CABANNES, Mme Anne BARBET, M. Stéphane LARTIGUE,
Adjoints,
Mme Chantal LECOMTE, M. Philippe GARROTÉ, M. Jean CONTOU-CARRERE, M. Raymond VILLALBA,
Mme Emmanuelle GRACIA, Mme Flora LAPERNE, M. Frédéric LOUSTAU, M. Saïd SOUITA, Mme Sabine
SALLE, M. Patrick NAVARRO, Mme Marie SAYERSE, M. Iñaki ECHANIZ,
M. André LABARTHE, Mme Laurence DUPRIEZ, Mme Carine NAVARRO, M. Daniel LACRAMPE,
Mme Nathalie PASTOR, Conseillers Municipaux.

Etaient représenté-e-s :

- Mme Dominique QUÉHEILLE donne pouvoir à Mme Marie-Lyse BISTUÉ
- M. Nicolas MALEIG donne pouvoir à M. Patrick MAILLET
- Mme Céline BODET donne pouvoir à M. Bernard UTHURRY
- Mme Patricia PROHASKA donne pouvoir à Mme Carine NAVARRO
- M. Jean-Paul PORTESSÉNY donne pouvoir à M. André LABARTHE
- M. Clément SERVAT donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE

Etait absent :

- M. Jean-Luc MARLE

2 - ACCEPTATION DES INDEMNITES DE SINISTRE DANS LE CADRE DES CONTRATS D'ASSURANCE

La commune a perçu des indemnités de sinistres, savoir :

- Sinistre suite à tempête	272,86 €
- Dégât des eaux Villa Bourdeu	2.232,24 €
- Toiture école St-Pée (chute arbre)	8.419,80 €
- Réparation suite à choc sur véhicule	4.063,20 €
- Réparation lampadaire suite à choc	356,88 €
- Réparation véhicule suite à acte vandalisme (budget eau)	786,00 €
- Réparation mur Biscondau	14 192,15 €
- Vol local Léo Lagrange	1.334,46 €

Envoyé en préfecture le 22/12/2021

Reçu en préfecture le 22/12/2021

Affiché le

SLOW

ID : 064-216404228-20211220-DEL_20_12_21_2-DE

- Vol Bialé
- Réparation suite à choc sur véhicule
- Sinistre local Bel automne

343,92 €

3.456,39 €

35.719,70 €

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**,

- **PREND** acte de cette information.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 20 décembre 2021.

Suivent les signatures.-

Le Maire,



Bernard UTHURRY

AFFICHE LE 23/12/2021